MAIRIE DE LA DOMINELAIS

35390 ILLE ET VILAINE

Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 035-213500986-20260518-2026035-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2026-035

Nombre de Conseillers :
en exercice 15
présents 15
votants 15
pour 15

L'an deux mil vingt-six, le lundi dix-huit mai, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de LA DOMINELAIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BERTON Jean-Éric, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 12 mai 2026

PRESENTS : Mr BERTON – Mme MORICEAU - Mr HAUTBOIS – Mme LEMOINE – Mr HAMON - Mme CHOQUET – Mr BELLEIL - Mr CHIFFOLEAU – Mme GAGEOT – Mr MONVOISIN – Mme MEROT – Mme BOSSARD – Mr PEU – Mr JAHENY - Mme GUINARD

ABSENTS :

Mme MORICEAU a été élue secrétaire

Objet : Désignation de représentants à la SAPL (société anonyme publique locale) du Sud Vilaine

VU la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

VU la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 modifiant et complétant la loi n° 82-213 précitée,

Considérant les statuts de ladite SAPL du Sud Vilaine

Le conseil municipal, par vote à bulletin secret et à 15 voix POUR,

- désigne Jean-Éric BERTON et Marie-Françoise MORICEAU, représentants de la commune de la Dominelais au sein du Conseil d'Administration de la SAPL,

- désigne Jean-Éric BERTON pour représenter la commune de la Dominelais aux assemblées générales de la SAPL et Marie-Françoise MORICEAU pour le suppléer à ces fonctions en cas d'empêchement.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que devant.

Le Maire,

Jean-Éric BERTON

MAIRIE de LA DOMINELAIS 35 Ille-et-Vilaine